



Changement de mandataire pour une curatelle

Par **IDA45**, le **28/11/2016** à **17:55**

Bonjour,

ma maman est placée sous curatelle renforcée une curatrice mandatée par le juge des tutelles exerçait cette fonction (association)

Celle ci a rencontré de graves problèmes(très mauvaise entente)Le directeur de l'association a donc demandé au juge d'être relevé de cette mandature

Je n'ai plus aucun contact avec mon frère je voudrai savoir si la juge me notifiera qui sera le nouveau mandataire car il a fait une requête dans ce sens et a demande a être curateur puis je m'y opposer

en vous remerciant